

moteur

Le magazine des Coopératives d'Activités
et d'Emploi® des Côtes-d'Armor



« L'entreprise
a du sens »

Page 2

Dossier :

« L'entreprise a du sens »

Page 9

**Cet été, ils ont créé
leur entreprise !**

Page 11

**Ils ont créé,
que sont-ils devenus ?**

édito

« Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté », écrit Alain dans *Propos*.

Alors disons-le tout net, les coopératives d'activités et d'emploi des Côtes-d'Armor et leurs entrepreneurs ont de la volonté à revendre, une envie et une opiniâtreté qui affluent au fil des pages de ce numéro de Moteur.

Parce que l'entreprise que nous construisons depuis presque neuf ans maintenant, riche de toutes les activités développées, a du sens (notre nouvelle signature), parce que nous revendiquons pour les entrepreneurs-salariés le droit d'être acteurs de leur avenir (notre ancienne signature), nous pensons que les difficultés d'aujourd'hui finiront par être reléguées au rang des souvenirs.

Philippe Frémeaux, journaliste économique réputé et invité dernièrement de Rich'ESS, le pôle d'économie sociale et solidaire du pays de Saint-Brieuc, rappelait que « le droit de créer son activité est l'un des gages de la liberté et de la démocratie d'une société ». Les CAE proposent de jouir de ce droit en évitant le piège de l'individualisme et de l'égoïsme. En participant à la création des Coopératives Jeunesses de Services en France, en créant, avec l'IUT, le Diplôme d'Université de Créateur d'Activité, elles veulent s'adresser aux jeunes en quête de sens pour leur future vie professionnelle.

Marie-Martine Lips, présidente de la CRESS Bretagne, Hugues Sibille, vice-président du Crédit Coopératif, Patrick Vallée, directeur du développement économique au Conseil général, Jacques Le Gall, directeur du service économique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou encore Nicolas Scalbert, délégué des CAE à la CGSCOP, ont accepté de livrer dans ce numéro ce que signifiait pour eux « L'entreprise a du sens ». Nous les en remercions chaleureusement.

L'entreprise a-t-elle du sens ?

Par Julien Uguet

Quatre personnalités du monde économique local ont débattu, deux heures durant, autour de « L'entreprise a du sens », la nouvelle signature des coopératives d'activités et d'emploi costarmoricaines. Une confrontation des idées et des points de vue riche d'enseignements.

Une table-ronde pour une nouvelle signature. Dans l'esprit d'ouverture qui guide leur quotidien et leurs actions depuis leur création, les coopératives d'activités et d'emploi costarmoricaines ont convié, en octobre dernier, quatre personnalités du monde économique local pour échanger autour de leur nouvelle signature « L'entreprise a du sens ».

Comme un trait d'union, le débat a été organisé dans le cadre du restaurant d'application Le Grand Large à Ploufragan, un établissement géré par l'Esatco du pays de Saint-Brieuc, département du travail adapté pour les personnes en situation de handicap de l'Adapei 22. « L'objectif de cette rencontre informelle était de confronter les visions dans une logique constructive et partenariale », précise Sylvain Couanon, permanent au sein de la CAE.

La carte commune du collectif

Premier à se lancer, Laurent Mazurier, entrepreneur-salarié-associé d'Avant-Premières, confirme avoir trouvé au sein de la coopérative « l'accompagnement pour créer, dans une logique de placer l'humain au cœur de son projet. L'ESS se situe entre le monde traditionnel de l'entreprise, davantage tourné vers le résultat, et l'univers de l'insertion et de l'assistantat. Ses performances démontrent qu'une troisième voie est possible, celle de donner sa chance, d'offrir du temps et des

moyens mutualisés à celui qui veut entreprendre dans une dynamique collective. » Et de préciser son analyse : « la réussite n'est possible que si l'engagement est réciproque. L'ESS n'a pas une vision philanthropique de l'économie. Les projets doivent avoir un retour sur investissement. »

Une vision du collectif partagée par Jacques Le Gall, directeur du service économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat : « 80 % de nos adhérents ne comptent pas plus de deux collaborateurs. Ils sont confrontés aux mêmes difficultés, notamment ce besoin d'être accompagnés dans un environnement complexe. Par exemple, nous sensibilisons actuellement les artisans du BTP à se regrouper au sein d'une structure coopérative dans le secteur de l'écoconstruction. Le succès rencontré par celle de Brest est exemplaire. »

De la porosité entre les structures

Pour Marie-Martine Lips, présidente de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, « notre réussite passera par un accroissement des porosités entre les structures. La Loi Hamon sur l'ESS offre aujourd'hui une véritable reconnaissance à notre filière. Elle permet de se dédouaner de l'image de structures d'insertion ou d'assistantat, trop souvent véhiculée. » Et de rajouter : « nos actions n'ont toutefois de sens que si elles



Patrick Vallée, directeur du développement économique du Conseil général

« Les valeurs de solidarité et de développement territorial prennent du sens avec l'ESS. Il faut désormais relever le challenge d'une ouverture plus large. »

Marie-Martine Lips, présidente de la CRESS Bretagne

« La Bretagne bénéficie d'un temps d'avance sur les autres régions. Cela fait d'elle un terreau fertile en termes d'expérimentation. »





© Bruno Torrubbia

favorisent le développement du territoire. »

Sur ce sujet, elle est rejointe par Patrick Vallée, directeur du développement économique du conseil général : « *Le fait d'avoir une administration dédiée à Bercy a fait bouger les lignes. Notre département disposait d'un temps d'avance avec une vice-présidente à l'ESS depuis plusieurs mois. Cela n'a pas été facile pour elle au début. Le travail de pédagogie pour expliquer aux autres élus en quoi ce secteur est aujourd'hui prépondérant, et même stratégique dans la politique économique du département, a été long. »*

Un travail sur l'image

Forts de leur nouveau statut, les acteurs de

l'ESS restent conscients du travail qu'ils ont encore à fournir pour parvenir à une égalité totale de traitement. « *Pour rester ce tremplin innovant, il faut que nous avancions tous ensemble, avec le soutien renforcé des pouvoirs publics* », confirme Laurent Mazurier.

Une position partagée par Patrick Vallée qui y apporte une légère modération. « *Les valeurs de solidarité, de développement durable et territorial, prennent encore plus de sens avec l'ESS. Il faudra toutefois relever le challenge d'une ouverture plus large vers tous les publics, les jeunes notamment.* »

Pour Jacques Le Gall, « *Les chambres de l'artisanat et de métiers ont tout intérêt à jouer un rôle de prescripteurs. Nous partageons finale-*

ment les mêmes fondements. Bien sûr, il existe des sujets de cristallisation. Je pense aux garages solidaires. Mais dans une société qui recherche du sens, nous avons tous à gagner dans la mise en place de synergies. »

De par ses fonctions de présidente du développement économique au conseil national des CRESS, Marie-Martine Lips confirme que la Bretagne « *bénéficie d'un temps d'avance sur les autres régions. Cela fait d'elle un terreau fertile en termes d'expérimentation. L'ESS pèse aujourd'hui 11 % des emplois bretons. J'espère que nous atteindrons très rapidement 20 %.* »



Laurent Mazurier, entrepreneur-salarié-associé de la CAE Avant-Premières, consultant en développement durable et projets culturels

« *L'ESS permet de donner sa chance à ceux qui veulent entreprendre. Un objectif qui implique toutefois un retour nécessaire sur investissement.* »

Jacques Le Gall, directeur du service économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat

« *Dans une société qui recherche du sens, nous avons tous à gagner dans la mise en place de synergies entre tous les acteurs de l'économie.* »



© Bruno Torrubbia

La coopérative d'emploi, un entrepreneuriat porteur d'avenir

Le regard de Nicolas SCALBERT, délégué CAE pour la Confédération Générale des SCOP

A l'heure où l'économie se complexifie, s'accélère et se concentre sur les services, la maîtrise de l'information, la réactivité et l'appartenance à des réseaux deviennent déterminantes. Ainsi, la capacité d'entreprendre, d'innover et de réussir reposera de plus en plus sur la capacité à mobiliser clients, collègues et partenaires, et à savoir interagir et coopérer avec eux.

La coopérative d'emploi, la pérennisation de son activité dans la CAE, à long terme, c'est justement faire ce choix d'entreprendre ensemble, au plus près des différents acteurs, et ainsi se donner de nouvelles clés pour réussir : un entrepreneuriat plus sûr, plus efficace et plus solidaire.

Plus sûr, c'est d'abord le régime de salarié qui y contribue : faire face aux incertitudes en lissant ses revenus dans la durée, assurer sa couverture sociale comme tout salarié, permettre aussi le retour en arrière en cas de coup dur avec l'assurance chômage. Plus sûr également en bénéficiant d'un regard expert sur l'évolution de son activité.

Plus efficace, c'est bien sûr la mutualisation des services inhérents à toute entreprise : facturation et comptabilité, expertise juridique et sociale, démarches administratives, formation... L'entrepreneur se concentre alors pleinement au développement de son métier et de sa clientèle.

Mais encore plus efficace, c'est tout le travail collaboratif qu'il est possible de mettre en place et d'imaginer au sein de la CAE. La réunion d'entrepreneurs variés et de compétences complémentaires permet de développer des collaborations professionnelles souples (des échanges d'informations et de pratiques aux sous-traitances réciproques), de conquérir de nouveaux marchés inaccessibles à un entrepreneur individuel, d'initier des actions commerciales communes, voire de lancer des associations durables et des marques communes lorsque certaines synergies se confirment.

Plus solidaire enfin, en devenant sociétaire le co-entrepreneur investit dans l'évolution



de son entreprise. Les synergies possibles passent par l'accueil de nouvelles compétences, la diversification et la croissance de la CAE, comme le développement d'investissements communs, par exemple des locaux partagés au service du coworking. Ainsi, plus l'entrepreneur aura prise sur les orientations de la CAE, plus elle se renforcera et plus il coopérera, plus il y aura de sécurité, d'opportunités et d'avenir pour chacun. Voilà une entreprise qui a du sens !

Bâti-Premières ouvre le sociétariat à ses entrepreneurs

Six ans après sa création, Bâti-Premières ouvre, en 2014, le sociétariat à ses entrepreneurs. De cette ouverture naîtra en Côtes-d'Armor la toute première coopérative d'emploi entièrement dédiée aux métiers du bâtiment. L'entrepreneur-salarié de la coopérative dont l'activité est pérennisée pourra ainsi s'inscrire durablement dans la CAE. Il participera en tant qu'associé aux décisions et orientations stratégiques de Bâti-Premières. Les collaborations et les synergies entre coopérateurs en seront renforcées, leur offrant de nouvelles perspectives de développement. En somme, la coopérative d'emploi est l'aboutissement de l'entreprise partagée. Elle contribuera à consolider l'entreprise collective.



l'entreprise a du sens
Bâti-Premières
Coopérative d'activités et d'emploi
des Côtes-d'Armor

La coopérative donne du sens à l'entreprise

Entreprise rime indubitablement avec rentabilité. Certes, mais pas que ! Certains entrepreneurs mettent au capital de leur activité le respect humain, leur rapport à l'environnement, la gestion démocratique... Une adéquation que Laure et Ludovic ont trouvée au sein des CAE.



Laure Chrétien : « richesse du collectif et du coopératif »

Arrivée à Avant-Prémieres en 2009, Laure était, comme beaucoup, attirée par le confort, l'accompagnement et le cadre rassurant. Mais aussi « par l'offre de formation. Entreprendre m'a toujours attirée et là je pouvais obtenir de bonnes bases, de bons réflexes en comptabilité, en organisation, même si je ne les mettais pas à profit dans mon pro-

jet de graphiste ». En juin dernier elle est devenue entrepreneure-salariée-associée. « Graphiste est déjà un métier où l'on est solitaire. Je n'imaginai pas me retrouver seule. A la coopérative, les échanges et les collaborations avec les autres entrepreneurs m'ont fait entrevoir la richesse du collectif et de l'esprit coopératif. Ils gommant le côté compétitif et concurrentiel. C'est comme cela que j'envisage l'entreprise ! Ça entraîne tout le monde vers le haut, c'est constructif ! » La nouvelle associée apprécie « de prendre part à des projets collectifs qui font avancer tout le monde et de participer à un outil de travail qui valorise l'individu ».

Laure Chrétien – Graphisme

Plérin - 06 70 87 74 07 - laurechre@gmail.com

Ludovic Duval :

« sortir du tout individuel »

Autodidacte, Ludovic s'est lancé dans la rénovation de bâtiments anciens à la suite du chantier de sa propre maison. Il a choisi de travailler avec des matériaux écologiques. D'abord en auto-entrepreneur, puis « face à l'augmentation de la demande et à la nécessité d'un statut qui inspire plus de confiance, je devais évoluer. Mais, pour moi, créer ma boîte n'était pas une fin en soi ». Déjà dans un milieu alternatif du fait de son activité, « le principe de la coop me plaisait et les personnes avec qui et pour qui je travaille sont contentes d'y participer ». Il ne voulait pas entreprendre seul et, si le statut lui a semblé contraignant au départ, l'avantage du salariat, être entouré et avoir un regard extérieur sur son activité sont pour lui positifs. « La coopérative, c'est une nouvelle façon d'exercer son activité. Mais c'est aussi une autre manière d'envisager le travail et de sortir du tout individuel. Ça gagne à être connu. Et nous serons nombreux à nous engager dans cette forme d'entreprise, plus ça lui donnera du sens ».

Ludovic Duval – Maçonnerie écologique

Pleudihen-sur-Rance - 06 63 58 35 40 - ludo_duval@yahoo.com



Coopérer pour entreprendre



© Joël Bellec

Au sein des CAE 22, comme dans toutes les CAE du réseau national, la coopération est un état d'esprit qui se traduit par des actes. Elle conduit les femmes et les hommes qui les composent à collaborer, à mettre en œuvre l'énergie collective au service du développement des activités de chacun. En Côtes-d'Armor, **les entrepreneurs-salariés l'ont bien compris et multiplient les occasions de se rassembler**. On voit naître des idées parmi les consultants qui travaillent à la mise en place d'un catalogue collectif de compétences, prémices à la mise en place d'un plan de développement commun. D'autres se sont retrouvés récemment pour analyser la pertinence de construire une offre commune dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Du côté des professionnels de la petite enfance et de la parentalité, des rapprochements sont également en réflexion.

De plus en plus, des entrepreneurs répondent ensemble à des appels d'offre, leur permettant ainsi d'accéder à des marchés auxquels ils ne pourraient prétendre individuellement. C'est le cas des formateurs, dont le vivier de compétences est très riche sur tout le Grand Ouest. Les succès rencontrés par les coopérations inter-CAE dans la formation conduisent même à chercher une organisation qui permettrait une réponse optimisée. La création d'une structure dédiée est ainsi en réflexion.

Le partage de compétences, par la mise en place d'ateliers « à la carte » animés par les entrepreneurs pour les entrepreneurs (sur la formation professionnelle, les marchés publics, le numérique ou l'informatique) est un autre exemple de coopération.

La nouvelle signature des CAE 22, « L'entreprise a du sens », est bien plus qu'une figure de rhétorique, c'est une réalité.

Entreprise en quête de sens

Jacques Delors dit de lui que « *même les obstinés chercheurs d'or dont la légende nous chante la constance et les déboires ne peuvent l'égaliser dans sa quête patiente et rigoureuse de l'innovation sociale* ». Vice-Président du Crédit Coopératif, Président de l'Avise, l'Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Économiques, et fervent défenseur des CAE depuis leur apparition, Hugues Sibille, en s'appuyant sur l'expérience du Crédit Coopératif, a bien voulu répondre à notre question : que signifie pour vous « l'entreprise a du sens » ?

« Notre société, anxieuse et relativement déboussolée, est en quête de sens. Certes, mais lequel ? Sens politique, sens moral, sens spirituel ?

Lorsque, comme moi, l'on milite depuis longtemps pour l'économie sociale et qu'on parle au nom du Crédit Coopératif, la réponse est claire : **le sens, c'est l'humanisme en économie**. Mais encore ? L'humanisme économique, c'est faire en sorte que l'homme soit la finalité, le but de l'économie, et non une simple ressource, et que l'homme soit acteur de cette économie, pas simplement consommateur, salarié ou épargnant.

C'est ce que s'efforce de faire, jour après jour, le Crédit Coopératif depuis 120 ans. Avec, comme toute entreprise humaine, des succès et des échecs, des moments forts et des moments plus faibles. Mais



© Fabrice Dimier

toujours la tension vers le but à atteindre. Cette finalité peut se résumer autour de quelques idées simples.

Être utile : c'est l'axe de notre projet d'entreprise actuel.

Faire avec : le Crédit Coopératif a inventé la co-construction bien avant qu'on en parle. Il croit depuis toujours à l'intérêt pour ses clients de se regrouper, de mutualiser des fonctions. Il signe des conventions de partenariat pour rechercher et mettre en œuvre les bonnes solutions pour ses clients. Par exemple, il travaille aujourd'hui avec la CGSCOP à mettre au point de nouveaux outils de fonds pro-

pres pour les coopératives. Il est le premier banquier des Scop.

Financer les utopies maîtrisées : depuis 120 ans, le Crédit Coopératif fait confiance aux utopistes, à ceux qui "ne savent pas que c'est impossible", et "qu'ils le font".

In fine "le sens" du Crédit Coopératif consiste à demeurer, envers et contre tout, une banque où le dernier mot revient au sociétaire, une banque authentiquement coopérative. Ce n'est pas le plus facile, car la démocratie économique est un combat quotidien, jamais acquis. Une ligne de crête ».

A lire : La voie de l'innovation sociale

« L'économie sociale doit se donner pour objet d'inventer les gouvernances les plus participatives, les plus ouvertes et démocratiques, les plus transparentes ; loin des entreprises obsédées par le seul retour sur investissement, ou régies par des modes d'organisation autoritaires, qui correspondent de moins en moins aux sociétés dans lesquelles nous vivons, et génèrent un stress inacceptable au travail [...] Nos sociétés occidentales restent culturellement dominées par un seul modèle, celui de la société de capitaux, et par la théorie de la valeur actionnariale : tout le pouvoir à l'actionnaire, tout le résultat à l'actionnaire. La diversité des possibles, à l'intérieur de l'économie de marché, reste ignorée... Les économistes se rangent selon un système binaire de régulation : en abscisse le marché, en ordonnée l'Etat. Le citoyen, l'utilisateur, le salarié, l'épargnant ne figurent pas dans leur radar de régulation ».

Extraits de *La voie de l'innovation sociale*, entretien avec Hugues Sibille, aux éditions Rue de l'Echiquier, collection Conversations solidaires.



Loi ESS : une reconnaissance pour les CAE

Dans les grandes avancées que contient la loi sur l'ESS en débat au Sénat cet automne, et au printemps à l'Assemblée nationale, les articles consacrés aux coopératives d'activités et d'emploi vont avoir un impact sur le développement et l'organisation de nos entreprises.

En donnant une définition et un cadre juridique aux CAE, la volonté du ministre Benoît Hamon, à travers cette loi, est de reconnaître le travail que nous menons depuis quinze ans. Il s'agit aussi de valider l'expérimentation et d'affirmer que les CAE sont de véritables outils de développement et de création de richesses sur les territoires. La définition des CAE est assez large et devrait susciter la création de nombreuses coopératives d'activités et d'emploi en France. Sans prétendre déterminer la vérité en la matière, il appartient néanmoins aux réseaux des CAE de veiller à ce que, au-delà du texte de la loi, l'esprit qui a animé les fondateurs des premières CAE soit respecté. Il faudra veiller à ce que ce soit bien l'intérêt des porteurs de projet et des territoires qui soit servi.

La loi apporte un cadre juridique qui va amener les CAE à modifier plus ou moins leur fonctionnement. Pour Avant-Premières et Bâti-Premières, les changements seront minimes. Notre mode d'accompagnement est très proche de celui

imposé par la loi, notamment sur la mesure concernant la durée maximum de présence dans la CAE fixée à trois ans, sauf à devenir associé.

Mais la loi n'est pas encore votée et des amendements peuvent en modifier la portée. Nous comprenons les inquiétudes, par exemple de certains syndicats de salariés qui ne sont pas favorables à créer des dérogations à la loi. C'est justement notre attachement au droit social qui a permis aux CAE de mettre en expérimentation cette nouvelle façon d'entreprendre dans un parcours sécurisé. L'intelligence

collective finira forcément pas avoir raison et le projet de loi, avec ses amendements, donnera aux CAE les moyens de leurs ambitions.

Les CAE sont encore très méconnues, injustement diront ceux qui la vivent au quotidien. Elles représentent un espace incomparable de test d'activités, d'apprentissage de l'entrepreneuriat, de mutualisation et de solidarité. Elles représentent aussi une nouvelle forme d'entreprise où les associés développent chacun leur propre activité dans une structure collective, partagée.



© Sénat

Les CAE de Coopérer pour Entreprendre au séminaire européen de l'entrepreneuriat social

Les 16 et 17 janvier prochains se déroulera à Strasbourg un séminaire sur l'entrepreneuriat social. Les coopératives d'activités et d'emploi du réseau Coopérer Pour Entreprendre seront présentes. Elles en profiteront pour se réunir la veille pour échanger autour du projet 2014-2017 du réseau. L'ambition, permise par la loi sur l'ESS qui reconnaît les CAE et le statut d'entrepreneurs-salariés, est, d'une part de développer des CAE généralistes sur chaque département et une CAE thématique « bâtiment », « culture », « services à la personne », *a minima*, sur chaque région, et d'autre part d'assurer leur visibilité et leur reconnaissance par les prescripteurs et les pouvoirs publics.

Organisée par la CAE Artenréel, la rencontre permettra à une centaine de salariés des équipes d'appui et des entrepreneurs-salariés, d'échanger sur les innovations mises en œuvre dans les CAE ces dix dernières années. L'objectif est de mutualiser ces bonnes pratiques et idées pertinentes. Une rencontre conviviale autour des terroirs précédera, la veille au soir, cette journée de réflexion.

Coopérer Pour Entreprendre en chiffres (en 2012)

Le réseau national compte **92 CAE**, **5 000** entrepreneurs-salariés et **1 000** entrepreneurs-associés. Ensemble, ils réalisent un chiffre d'affaires de **100 millions** d'euros, représentant une croissance annuelle de **15 %**.

La coopérative de projets : vérifier la pertinence d'une idée d'activité, consolider les fondations d'un projet entrepreneurial



Deux ans après sa mise en place, la coopérative de projets s'est faite une place dans le parcours d'accompagnement proposé par Avant-Premières et Bâti-Premières. Créée pour accompagner des porteurs de projets à mieux cadrer leur idée, elle leur permet de gagner en efficacité au moment de la mise sur le marché et de la recherche de clients. **Elle offre un temps de réflexion, s'appuyant sur des**

techniques créatives et d'investigations, pour déterminer les risques et les conditions de réussite d'une activité. Pendant trois mois, au rythme d'une journée d'atelier par semaine, les personnes accompagnées dessinent les contours d'une activité : ils affinent la connaissance de leur marché, définissent leurs segments de clientèle, construisent une offre adaptée et bâtissent un plan de développement de leur projet. Ils le mettront ensuite en œuvre au sein de la coopérative d'activités (53 %) ou en créant leur propre entreprise (7 %). Certains décident à l'issue de cette étape de réorienter leur projet professionnel (40 %). Ainsi, en deux ans, 40 Costarmoricains ont suivi ce parcours. Pour renforcer leur accompagnement de proximité, les CAE envisagent de mettre en place ce dispositif à Lannion dès 2014.

Bâti-Premières présente aux journées d'information de la Chambre de Métiers

Bâti-Premières a rencontré Dominique Cumin, secrétaire général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA 22) et Jacques Le Gall, directeur du service économique, pour échanger sur l'évolution de l'entrepreneuriat dans le secteur du bâtiment sur notre département.

Dans un contexte économique difficile, qui exige des entrepreneurs de plus en plus de compétences et de qualités d'adaptation, **la Chambre de Métiers et Bâti-Premières veulent accentuer leur partenariat pour mieux accompagner les porteurs de projet dans le bâtiment.** La CMA 22 œuvre à fédérer des entreprises existantes pour pouvoir, notamment sur le secteur de la rénovation thermique et l'éco-construction, apporter des réponses globales à leurs clients. La coopération est au cœur même du projet de Bâti-Premières. L'exigence de qualité et de loyauté est aussi un point de convergence. Par ailleurs, la conjoncture difficile, en réduisant la demande, accentue la concurrence. Moteur en période de croissance, la concurrence est un véritable fléau quand elle ignore la législation et qu'elle dérégule tout un secteur. C'est ce que nous constatons aujourd'hui avec le régime d'auto-entrepreneur. En effet, tout est fait pour laisser penser que l'on peut devenir entrepreneur du bâtiment en quelques clics. Or, s'il est un domaine dans lequel la qualification et la compétence sont indispensables, c'est bien dans le bâtiment.

D'où l'importance d'un accompagnement et d'un encadrement aujourd'hui proposés par la CAE.

A l'invitation de la CMA 22, Bâti-Premières effectuera des permanences régulières dans ses locaux, à Ploufragan.

Les CAE 22 étoffent leur équipe

Laurence Falkenstein, chargée d'accompagnement à mi-temps d'Avant-Premières depuis janvier 2011, occupe désormais un poste à temps complet. Sa présence va permettre de consacrer plus de temps à l'accompagnement des entrepreneurs-salariés.



© Joël Bellec

Cet été, ils ont créé leur entreprise !



L'idée est venue du Québec : rassembler des jeunes de 16 à 18 ans au sein d'une coopérative pour proposer leurs services durant l'été à la population locale, aux entreprises et aux collectivités. Soutenues par le Conseil régional, trois Coopératives Jeunesse de Services (CJS) ont vu le jour à Quintin, Rennes et Quimper. Ce projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif a permis à près d'une cinquantaine de jeunes Bretons d'apprendre à conduire une entreprise coopérative, de se sensibiliser à la gestion et au développement d'une entreprise, de se confronter à la réalité du terrain et de s'initier à la prise de décision collective selon des règles démocratiques.

A Quintin, avec l'appui de la mairie, du Conseil Général, de la MJC, de Rich'ESS et des CAE, **une douzaine de jeunes ont ainsi proposé leurs services** pour la participation au montage d'évènements, le lavage de voitures, le gardiennage d'animaux, l'arrosage des plantes ou l'accueil à l'occasion de

manifestations. Epaulés par Renan Boscher, animateur de la CJS, et Hélène Kervran, animatrice de la MJC de Quintin, ils ont fourni durant tout l'été une soixante de prestations pour un chiffre d'affaires supérieur à 5 000 euros. « *Leurs efforts ont été récompensés par le versement d'un salaire. Mais au-delà de la rémunération, nos jeunes coopérateurs ont gagné en confiance, acquis des compétences, appris à vivre ensemble, à dépendre les uns des autres et à coopérer* ». La responsabilisation personnelle et collective inhérente à la CJS et l'esprit de solidarité qui en découlent auront probablement un impact dans le futur de ces jeunes. Alors, on remet ça l'année prochaine ?

La vidéo de présentation de la CJS « Jeunesse de Quintin en action » est disponible sur le site internet des CAE 22 (rubrique « Courts-métrages ») : www.cae22.coop

Dominique Babilotte élu à la présidence de Coopérer Pour Entreprendre

Le gérant d'Avant-Premières et Bâti-Premières prend la succession de Félicie Domène à la présidence de l'Union d'Économie Sociale « Coopérer Pour Entreprendre », réseau national des CAE. Une belle reconnaissance pour celui qui porte les coopératives d'activités des Côtes-d'Armor depuis 9 ans.

Le bâtiment, c'est dans la Manche !

En 2012, Avant-Premières avait été chargée par la Maison de l'Emploi du Cotentin d'une étude de faisabilité pour la création d'une CAE d'écoconstruction sur la presqu'île. Momentanément mise en sommeil dans l'attente du projet de loi définissant les CAE, la coopérative va démarrer dans les semaines qui viennent, à l'échelle de tout le département de la Manche.

Rencontres festives

Les CAE 22 ont organisé en décembre des pots de Noël sur les territoires de Lannion, Dinan et Saint-Brieuc. Une manière de clore l'année 2013 dans la convivialité, tout en favorisant ce qui anime le quotidien des coopératives, les rencontres et les échanges.

Le DUCA pour mettre un diplôme dans son projet

En partenariat avec l'IUT de Saint-Brieuc, Avant-Premières lance la troisième promotion du diplôme d'université de créateur d'activité, mention économie sociale et solidaire. A partir de janvier, une douzaine d'étudiants suivra les cours universitaires pour acquérir les compétences clés de l'entrepreneur. Plus de 400 heures d'enseignement leur seront proposées jusqu'en juin, autour de cinq grands cycles en lien avec un projet entrepreneurial (valeurs, marchés et territoires, produits et services, organisation et moyens). Au travers de cours spécifiques et de conférences, l'angle « économie sociale et solidaire » occupera une place prépondérante.

Parallèlement aux cours universitaires, et accompagné par Avant-Premières, l'étudiant construira pas à pas son projet d'activité. Au bout de la formation, un diplôme et une activité !

DUCA
mention ESS
Saint-Brieuc

Le ministre de la Ville félicite les ducatiens 2013

Lors de l'assemblée générale de l'ANGC (association porteuse du DUCA à échelle nationale), le ministre François Lamy et Martin Hirsch ont remis aux ducatiens Costarmoricaïns présents leur diplôme d'université. Une jolie récompense pour des étudiants qui se sont beaucoup investis en 2013.



Bâti-Premières : des repères et de l'élan

Cathy Jouan et Philippe et Alexandre Sergent viennent d'entrer dans Bâti-Premières. Un choix rassurant pour entreprendre dans le bâtiment avec d'autres valeurs. Rencontres.

Cathy Jouan : « Des repères »

C'est en rencontrant Bâti-Premières qu'elle a pris sa décision de créer. « Je suis venue à la coop sans savoir ce que c'était. Mais c'est là que j'ai pris ma décision. Je pense qu'il y a beaucoup de choses à faire lorsqu'on démarre une activité. Comme je n'y connais rien, j'avais peur de m'éparpiller, d'avoir du mal à gérer ». Peintre, Cathy y trouve de nombreux appuis : « L'encadrement, notamment pour les devis. Ils sont vérifiés par un conducteur de travaux. C'est rassurant, ça donne confiance en soi et une crédibilité devant un client. Il y a aussi les formations qui font partie du parcours, comme la gestion des outils de communication. Ce sont des repères ». La coopérative, c'est aussi l'avantage d'un réseau « grâce auquel j'ai décroché mon premier chantier ». Et pour l'ancienne salariée d'une entreprise du bâtiment, le travail a ici une autre saveur : « On a un autre relationnel avec les clients, plus qualitatif. Il y a plus de reconnaissance. C'est appréciable d'avoir des remerciements directement du client ! ».



Cathy Jouan – Peinture et décoration
Peumeur-Bodou - 06 62 55 62 32 -
cat.jouan@wanadoo.fr

Philippe et Alexandre Sergent : « Ethique et élan fédérateur »

Menuisier d'agencement, créateur de petit mobilier et électricien bio-compatible, Philippe avait déjà fait un passage chez Bâti-Premières. Alexandre, son fils, est menuisier. « On travaillait bien ensemble, on a imaginé se mettre à notre compte. En cherchant une forme juridique, la coopérative faisait partie des possibilités ». Ils étaient aussi motivés par la volonté de ne pas être seuls. Ni sur les chantiers, ni dans les démarches. « A la coopérative, on bénéficie d'un excellent suivi technique et les comptables sont toujours là pour trouver la bonne solution ». Un environnement dans lequel L'Atelier Père et Fils souhaite « développer quelque chose de différent. Car, dans l'économie sociale et solidaire, il y a une certaine éthique qui apporte une caution à notre entreprise ». Intégrer Bâti-Premières, c'était aussi s'insérer dans une entreprise multi-activités. « Cette fédération du travail offre des rencontres avec des personnes complémentaires à notre activité et un réseau qui ne se limite pas au bâtiment. Nous avons envie de profiter de cet élan ! ».



Philippe et Alexandre Sergent – Menuiserie d'agencement et création de mobilier bois
Quévert – 06 74 21 28 45 – pereetfils22100@orange.fr

L'accompagnement des CAE en 2013

163 entrepreneurs ont été accompagnés par les coopératives d'activités et d'emploi des Côtes-d'Armor.

73 sont entrés au cours de cette année.

51 entrepreneurs-salariés ont quitté les coopératives d'activités : **64 %** ont créé leur entreprise, retrouvé un emploi ou sont devenus associés de la coopérative d'emploi.

L'annuaire des entrepreneurs-salariés est consultable sur le site internet des CAE 22 (rubrique « Les acteurs ») : www.cae22.coop



En 2013, six entrepreneurs sont devenus associés d'Avant-Premières

En 2013, six entrepreneurs ont fait le choix d'inscrire durablement leur activité au sein d'Avant-Premières en intégrant la coopérative d'emploi. Devenus associés, ils entérinent leur engagement dans l'entreprise collective et participent au fonctionnement et aux décisions d'orientation stratégique de la structure. Ils continuent à mutualiser des moyens et partagent collectivement les risques liés à leurs activités. Encouragé par la loi ESS à venir, l'accès au sociétariat pour les entrepreneurs en CAE devrait se développer dans les années à venir.



Laurent Mazurier, consultant en développement durable et projets culturels et Laure Chrétien, graphiste (à droite), deux des six entrepreneurs devenus associés d'Avant-Premières en 2013. Vanessa Pédron, assistante administrative de la coopérative, est également devenue sociétaire cette année.

Ils ont créé, que sont-ils devenus ?

Ils sont passés par les CAE, puis ont créé leur entreprise. Ils y ont fait des rencontres, appris à entreprendre et pris le temps de mettre en œuvre, tester et développer leur activité. Aujourd'hui, leur entreprise existe toujours et ils ne lâcheraient pour rien au monde leur indépendance. Où en sont-ils ?



La coopération a du sens pour les créatrices

Les deux Julie ont chacune créé, au sortir d'Avant-Premières en 2009, une entreprise individuelle pour leurs créations et leurs animations et une Sarl pour le magasin qui vend des produits d'autres créateurs. Et c'est un succès. La boutique jouit d'une belle notoriété. Les comptes, en phase avec les prévisions, sont équilibrés malgré des investissements importants. Pour l'instant, elles n'envisagent pas de recruter et veulent garder l'âme de leur projet initial. Le passage dans la CAE leur a permis de créer du réseau, réseau qu'elles entretiennent : de nombreux entrepreneurs-salariés, encore dans la CAE ou qui en sont sortis, figurent parmi leurs partenaires commerciaux.

Julie Runget et Julie Lasfargues – La Boutique Atelier
Moncontour - 02 96 73 49 61 - www.laboutique-atelier.com

Sept ans d'activité en toute sérénité

En 2009, Isabelle, praticienne en soins de relaxation, crée son auto-entreprise. Le démarrage, trois ans plus tôt avec Avant-Premières, lui a apporté « *un soutien essentiel* » dans l'apprentissage du métier d'entrepreneur. De ses propres aveux, un « *peu plus de chiffre d'affaires serait bienvenu* », mais, malgré la crise, l'activité est en progression. Pour étoffer son offre et diversifier son activité, elle se forme à de nouvelles pratiques de relaxation. Et si elle ne peut toujours pas prendre de vacances au bout de sept ans, elle voit « *suffisamment de gens stressés* » sur sa table pour prendre conscience d'avoir la chance de pratiquer un métier qu'elle aime.

Isabelle Henriot – Espace Ayurveda
Plestin-les-Grèves - 06 61 58 11 27 - www.espace-ayurveda.com



L'artisan verrier ne connaît pas la crise

Fort d'une solide expérience dans l'art de la verrerie, Olivier pousse la porte d'Avant-Premières en mai 2011 pour monter son propre atelier à Saint-Alban. La clientèle ne se fait pas attendre et le développement est remarquable. Un an plus tard, il crée son entreprise individuelle et l'activité ne cesse de progresser, si bien que La Fonderie de Verre a ouvert un nouvel atelier et un bureau à Paris. Pour faire face à l'afflux de travail, Olivier envisage d'embaucher prochainement un apprenti, l'occasion de transmettre son précieux savoir-faire.

Olivier Fonderflick – La Fonderie de Verre
Saint-Alban - 06 76 18 82 32 - www.fonderiedeverre.com

Designer et homme de réseau

En intégrant la coopérative en février 2011, Vincent comprend vite que le réseau va jouer un rôle essentiel pour le développement de son activité. A force de rencontres et de patience, les premiers gros marchés tombent. Le designer spécialisé dans le développement industriel prend le temps de consolider son activité et de se familiariser avec la comptabilité et la démarche commerciale. En janvier 2013, il décide de voler de ses propres ailes et monte une Sarl. Les premiers mois d'exercice en solo sont en phase avec le prévisionnel et, malgré l'activité, il s'attache à conserver un nécessaire équilibre avec sa vie personnelle.

Vincent Beaucourt – Leano Design
Le Merzer - 06 80 43 54 02 - www.leano-design.com



Une étude d'impact pour analyser l'apport des coopératives d'activités

Le passage en CAE est une étape constructive dans un parcours de vie professionnelle. Pour mesurer et analyser l'apport d'une expérience entrepreneuriale avec les CAE, Avant-Premières et Bâti-Premières souhaitent réaliser une étude quantitative et qualitative auprès des 500 entrepreneurs accompagnés. Pour mener cette étude, elles sont en quête d'un ou de plusieurs stagiaires motivés. Faites passer l'info !

Novembre : un mois pour mieux comprendre l'ESS

Les initiatives foisonnent. Les acteurs se mobilisent. C'est désormais l'usage, le mois de novembre est le mois des rencontres, des échanges et des débats engagés. C'est surtout un mois pour bien comprendre l'économie sociale et solidaire et faire découvrir les ambitions de ceux qui travaillent quotidiennement à faire vivre un autre modèle économique. Orchestrée par le réseau des CRESS, la manifestation nationale s'est traduite cette année par **des centaines de débats, portes ouvertes, projections, forums et moments festifs animés le plus souvent par les entreprises de l'ESS.**

Flavienne Lubac, nouvelle coordinatrice de Rich'ESS, le pôle de développement d'économie sociale et solidaire du Pays de Saint-Brieuc, confirme l'utilité de l'évènement « *pour témoigner de la diversité et de la richesse de l'ESS et montrer son adaptabilité aux réalités locales en proposant des alternatives innovantes. C'est aussi un moment de réflexion pour les acteurs eux-mêmes et pour leurs partenaires institutionnels. Il permet de souligner l'importance des valeurs et d'envisager les possibilités de développement de cette économie plus humaine* ». En Côtes-d'Armor, les CAE n'ont pas manqué de marquer leur présence en participant à quelques manifestations. A Lannion, dans les locaux d'Emeraude ID, le grand public était invité à venir découvrir « 5 façons d'entreprendre autrement ». Aux côtés d'autres acteurs du territoire, Yvette Gréau, associée d'Avant-Premières, a ainsi témoigné de son parcours d'entrepreneuse-salariée et fait découvrir le concept des coopératives d'activités et d'emploi.



De L'Ouvraige Ent'Nous !

L'association De L'Ouvraige Ent'Nous propose depuis novembre un espace de coworking à Dinan, au sein de la maison des associations, La Source. Deux entrepreneures d'Avant-Premières, Anne-Gaëlle Collignon, consultante en communication, et Fabienne Loisy, généalogiste, sont à l'origine de cette belle initiative. Ce nouvel espace de travail mutualisé est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00.

De L'Ouvraige Ent'Nous

Dinan - 06 08 58 95 91 - doen.dinan@gmail.com



L'image qui Parle donne à voir, à écouter, à partager

L'image qui Parle, l'association paimpolaise qui développe des projets artistiques à partir de recueils de la mémoire collective et individuelle, a inauguré en septembre son lieu culturel, La fabrique à paroles. Pour l'aider dans la création de ce projet associatif, Patricia Le Calvez, la présidente, avait suivi en 2012 la formation universitaire de créateur d'activité, mention ESS, à Saint-Brieuc.

L'image qui Parle

Paimpol - 07 60 85 73 40 - www.limagequiparle.org



Le cinéma pour présenter simplement l'Économie Sociale et Solidaire

Présenter l'ESS est paradoxalement assez compliqué. Paradoxal, parce que tout un chacun la côtoie, au quotidien, dans sa vie familiale, dans ses loisirs, dans son travail, et que c'est justement cette diversité qui rend difficile sa compréhension. Rich'ESS, avec ses partenaires, la région, le département et l'agglomération de Saint-Brieuc, envisage de créer un festival du film de l'ESS au cours duquel des films grand public permettront de mettre en exergue ce qu'est l'économie sociale et solidaire. Renseignement auprès de Rich'ESS au 02 96 52 19 69.

COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI DES CÔTES-D'ARMOR
Nova Pôle – Bâtiment Penthièvre - 2 rue de La Croix Lormel - 22190 PLÉRIN
02 96 52 19 69
contact@cae22.coop - www.cae22.coop

Comité de rédaction : Dominique BABILOTTE, Marie-Laure CHARLES, Sylvain COUANON, Vanessa PEDRON
Relecture : Francine MASSIE
Maquette et impression : Imprimerie Jacq, Plérin

Avec le soutien financier du Fonds Social Européen, la DIRECCTE Bretagne, la DIRECCTE 22, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général des Côtes-d'Armor, Lannion-Trégor Agglomération et Saint-Brieuc Agglomération.